

Au début des années 1990, Monique Chassain s'est interrogée sur la présence d'une coquille Saint-Jacques, sculptée sur le mur extérieur de sa demeure. Cette interrogation l'a amenée, en compagnie de son époux Jean-Charles, à partir sur le chemin.

Dès leur retour, marquée par cette expérience, elle adhère à l'association des Amis de Saint-Jacques en Limousin-Périgord, dont elle devient peu de temps après présidente. Avec Jean-Charles, elle rédige un mini-guide destiné à aider les pèlerins, empruntant la voie de Vézelay, à traverser le Limousin-Périgord. Devant le succès de l'ouvrage, elle décide de le compléter par une description de la voie Via Lemovicensis en amont et en aval du Limousin-Périgord, de Vézelay à Ostabat.

Avec son époux, elle part en reconnaissance des tronçons qu'elle ne connaît pas : Les voie Nord et Sud de Vézelay à Crozant, fin des années 1990. Pour toutes les communes traversées, elle demande aux autorités municipales, l'autorisation de baliser ; et partout où elle a reçu un avis favorable, elle profite de ces reconnaissances pour amorcer un premier balisage de la voie. Pour la partie en aval du Limousin-Périgord, elle laisse aux associations locales (Landes, Pyrénées-Orientales et Aquitaine) le soin de baliser les parties sous leur responsabilité. Seule la Gironde où le Conseil Général se réserve l'exclusivité du balisage, n'est pas balisée suivant l'itinéraire historique qu'elle préconise dans son guide.

Fin 1999 le guide est enfin prêt, et les premiers exemplaires, imprimés à Périgueux, paraissent début 2000. Ce guide est intitulé « Itinéraire du pèlerin de Saint Jacques – Voie de Vézelay » ; il sera plus connu ultérieurement sous le nom de « Guide jaune ». Afin de diffuser ce guide, elle crée avec son mari l'association des « Amis de Saint-Jacques et d'études compostellanes – Via Lemovicensis » qui deviendra après deux modifications de l'appellation, l'association « Amis et Pèlerins de Saint-Jacques – Voie de Vézelay ». Le but de cette association, étant l'aide au pèlerin, le guide n'étant qu'un des aspects de cette aide, le balisage et l'accueil pèlerin en étant d'autres.

Trois personnes étaient présentes à l'assemblée générale constitutive de l'association, dont les statuts ont été déposés en préfecture d'Avallon en décembre 1999. Après un an de fonctionnement, à la première assemblée générale effective, en février 2001, elle est élue présidente de l'association.

Elle obtint de la mairie de Vézelay, un local pour en faire le siège social de l'association. Très vite ce siège social devint une permanence destinée à renseigner les pèlerins et futurs pèlerins.

De la création de l'association à son départ en 2010 son activité fut très dense :

Elle circula inlassablement du nord au sud et du sud au nord de la voie pour rencontrer les autorités civiles et religieuses des communes traversées, pour rencontrer les personnes pouvant accueillir des pèlerins à domicile, pour susciter la création de refuges pèlerins ; à l'occasion de la création de l'un d'entre eux à Cuncy-les-Varzy, elle créa le label « Refuge Pèlerin – Voie de Vézelay ».

Elle créa 3 refuges gérés directement par l'association : Corbigny (2004), Bouzais (2008) et Saint-Ferme (2009) ; elle initia activement la création d'un quatrième refuge à Aïnay-le-Château, qui ouvrira en 2012, après son départ de la présidence.

Elle contribua aussi à la réalisation de refuges en dehors de la zone d'influence de l'association : Sorges et La Coquille.

Vers 2004, Elle obtint de Leon l'exclusivité en France de l'utilisation de la fameuse coquille en bronze, destinée au balisage urbain ; elle a été utilisée pour le balisage de Vézelay, Corbigny, Déols, Chateauroux, Périgueux, Bazas et j'en oublie.

Elle obtint de Madame Galtier, maire de Vézelay, l'autorisation de créer un refuge pèlerin dans la Porte Neuve. Malheureusement le bâtiment était en tellement mauvais état (toiture notamment) et étant classé, devait faire l'objet, pour toute modification ou aménagement, d'une autorisation de l'architecte des monuments historiques ; le projet a donc finalement été abandonné en raison de sa complexité et de son coût, qui ne pouvait être supporté par l'association seule.

Après le décès de son époux en 2007, elle ne se sentit plus de force à assumer deux présidences, celle du Limousin-Périgord, et celle de la Voie de Vézelay. Elle démissionna donc de la première pour se consacrer davantage à la seconde.

Sous son initiative, le site de l'association, géré par son époux, fut entièrement revu ; C'est elle qui poussa à l'utilisation de l'informatique dans la permanence de Vézelay.

Après 10 ans passés à la tête de l'association et 3 mandats de présidente, elle a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat ; aussi, en 2010 lors de l'assemblée générale à Issoudun, qui fêtait également le 10^{ème} anniversaire de l'association. Son successeur, Joël Guitton la fit nommer présidente d'honneur de l'association à l'acclamation des présents.

Ce ne fut pourtant pas là la fin de son activité ; elle continua d'arpenter la voie pour mettre à jour son guide. Elle suscita un nouveau refuge à Captieux, qui fut inauguré en août 2012.

Peu après, elle était frappée par un accident vasculaire cérébral, dont elle ne sortit pas indemne, et qui mis un point final à son activité.

Quatre an et demi plus tard, elle nous a quitté.

Souvenons-nous d'elle avec reconnaissance.